

FICHE DE MISSION RESPONSABLE DE CENTRE

Il devra, en collaboration avec le personnel d'encadrement, dont il organisera, coordonnera et contrôlera l'activité, en tenant compte des directives de l'employeur :

- avoir lu, compris et respecter les procédures et consignes décrites dans le « Director's Handbook »,
- assurer les relations et le bon fonctionnement de chaque personnel de la structure (directeur, animateurs, personnel de cuisine, d'entretien, transporteurs, hébergeurs...)
- mettre en place le centre, avant la première session et et le ranger, après la dernière,
- organiser les arrivées et les départs des participants et des encadrants qui le nécessitent sur le centre,
- former, guider et encadrer l'équipe d'Animateurs,
- veiller au bon déroulement des programmes pré-établis par Nacel,
- assurer la relation avec les responsables légaux de chaque participant,
- veiller à la bonne santé de chaque participant et prendre les dispositions adéquates si nécessaire,
- tenir un état des dépenses et encaissements, conformément aux directives de Nacel,
- informer au minimum une fois tous les deux jours, au moyen de répondeur téléphonique ou de site Internet spécifiquement mis en place par Nacel, les représentants légaux des participants du déroulement du séjour,
- faire compléter et fournir à Nacel les rapports de début et de fin de séjour (enfants et animateurs),
- s'assurer du contenu et de la qualité des cours d'anglais dispensés par l'équipe d'animation,
- contrôler et aider l'équipe d'animation à mettre en place des activités cohérentes en fonction des thèmes des journées et des besoins des participants,
- organiser une ou plusieurs réunions quotidiennes de compte-rendu de la vie du centre et prendre les décisions qui s'imposent en cas de complication au sein de la structure,
- être informé et contrôler à tout moment le planning quotidien établi avec les animateurs,
- utiliser toutes ses capacités au meilleur de ses possibilités pour que le séjour se déroule conformément aux directives données par Nacel et en adéquation avec les besoins des participants et de l'encadrement,
- de toute autre tâche relevant de la qualification de Responsable de Centre American Village.